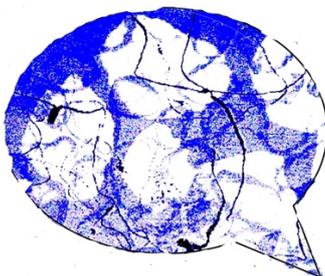


COMMUNIQUE DE PRESSE
ASSISES CITOYENNES DU SOIN PSYCHIQUE
15 mars 2022



COMMUNIQUE DE L'ATELIER DÉMOCRATIE

Nous sommes un collectif créé à la suite des Assises citoyennes du soin psychique, qui se sont tenues le vendredi 11 et samedi 12 Mars 2022, à Paris. Ces Assises ont réuni 500 personnes (200 personnes supplémentaires étaient en liste d'attente) et 400 connectés en visioconférence : usagers de la psychiatrie et de la pédopsychiatrie, familles et proches, citoyens concernés, professionnels du soin, du travail social, du travail éducatif, de l'Education Nationale, de la justice, de la protection de l'enfance.

Notre constat

Loin des déclarations d'intention du gouvernement et des décideurs sur « l'usager au centre du dispositif », à des rares exceptions près, nous vivons au quotidien la disqualification de la parole des usagers, l'atteinte à nos droits fondamentaux et à la dignité. **Nous voulons mettre un coup d'arrêt au rabaissement systématisé de la parole des usagers-psychiatrisés-patients. Nous sommes des sujets de droits avant d'être des sujets de soins et en aucun cas nous ne sommes des objets de soins.**

Nous existons en tant que sujet et à ce titre, la prise de parole des usager(e)s – patient(e)s psychiatrisé(e)s ne peut être considérée d'emblée comme « instrumentalisée » et « instrumentalisable ». Ces préjugés nous dénie le droit à porter notre parole. Ils sont infantilisants et indignes. D'ailleurs, nous remarquons que l'infantilisation touche aussi les professionnels. Nous devons lutter en permanence contre ce processus délétère.

Dans ce contexte, **la démocratie sanitaire telle qu'elle est pratiquée est une mascarade et une imposture.** Elle doit être repensée pour accorder une place réelle aux usagers réels. Quelques soit nos difficultés, nous devons être considérés comme des citoyens à part entière.

Nos propositions

1- L'urgence est de lutter pour l'effectivité des Droits des usagers. **Que ces Droits effectifs deviennent l'organisateur des soins psychiques**, quelque soit nos âges (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées), nos statuts et nos problématiques psychiques.

2- **Nous voulons rappeler fermement aux établissements de santé et d'accompagnement, du sanitaire, du médico-social et du social que la liberté est la norme.** La liberté doit être l'usage le plus courant dans les pratiques. Quand elle est nécessaire, la restriction de liberté doit être l'exception. Pour nous, toute restriction de liberté induite et non proportionnée doit être signalée et dénoncée par le biais d'un collectif protégeant celles et ceux qui y sont confrontés et ce de façon solidaire.

3- Nous voulons rappeler aux professionnels soignants et administratifs qu'**il n'est plus possible de céder sur le droit des patients pour des questions professionnelles, de droit du travail ou de défenses syndicales et corporatistes.** Dans les cas où le droit des usagers s'oppose aux logiques (voire au confort) des tutelles, des directions et des professionnels, cela doit faire l'objet de débats et

d'échanges sincères, authentiques et solidaires. L'auto-détermination des premiers concernés doit être supportée et soutenue par les professionnels et les politiques.

4- Par ailleurs, **la formation des professionnels constitue un enjeu démocratique essentiel**. Si chacun doit pouvoir avoir accès à une formation de son choix et non imposée, nous devons soutenir que les premiers concernés usagers – patients - psychiatisés ont toute leur place pour former les professionnels afin de les rendre attentifs à ce qu'ils vivent au quotidien.

5- Nous ne pouvons plus supporter que les personnes qui tentent de faire valoir leurs droits (usagers ou professionnels) soient assignés à un statut pathologique de paranoïaque ou de quérulents. D'autant que même les paranoïaques ont des droits à défendre et à faire appliquer !

6- Dans cette perspective, il est nécessaire d'**organiser un réseau d'auto-défense pour les droits et libertés en psychiatrie associé à un réseau contre la répression des usagers et des professionnels lanceurs d'alerte et défenseurs des droits**.

7- **Il n'est plus tolérable que se développent les pratiques de contention et d'isolement**. L'encadrement systématique par le Juge des Libertés et de la Détention de ces pratiques ne doit pas faire oublier l'enjeu premier : celui de la réduction voire de l'arrêt total de ces pratiques notamment celle de la contention physique. **Il est inacceptable qu'aucun débat national n'ait eu lieu sur ces pratiques**. Nous appelons à l'organisation de journées « Parlons contention » à partir des témoignages et de la parole des premiers concernés en vue d'un **débat public digne de ce nom qui n'aurait pas peur d'aborder l'abolition des pratiques de contention physiques et des moyens psychiques, matériels et humains qui s'y substitueraient**.

8- Nous voulons également créer un bréviaire regroupant les mots et les pratiques infantilisantes dans les soins et recensant les mots intolérables de la langue psychiatrique. A contrario, nous souhaitons faire des fiches d'événements, de pratiques et de mots désirables (par exemple insister sur l'importance de la démocratie concrète dans les soins comme avec les clubs thérapeutiques, les associations de personnes concernées...).

9- **Nous voulons des instances de délibération conjointes** au sein des services ou de toute structure entre usagers et résidents des lieux, familles et professionnels.

10- Nous remarquons que là où existent des clubs thérapeutiques, il existe des contre-pouvoirs effectifs et concrets dans la vie quotidienne. Ainsi, nous voulons que les clubs thérapeutiques et les associations locales d'usagers ne soient pas systématiquement rabroués au motif qu'elles ne sont pas « représentatives » dans les instances de la démocratie sanitaire. **Nous voulons que les clubs thérapeutiques et les associations locales d'usagers créés à partir des lieux de soin et d'accompagnement soient invités de droit voire qu'ils soient représentants de fait dans les Commission Des Usagers (CDU), les Commissions de la Vie Sociale (CVS)**.

Ainsi, à l'occasion des Assises du soin psychique et de notre atelier sur la démocratie, **il nous semble urgent d'insister sur les formes de soin et d'accompagnement qui font la place à la responsabilisation citoyenne des usagers, qui aident à les rendre actifs en tant que personne et dans leur milieu de vie, qui lutte contre l'infantilisation et les postulats validistes de la société actuelle**.



Pour les Assises citoyennes du soin psychique,
l'Atelier Démocratie

printempsdelapsychiatrie@gmail.com

Restitution en vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=D5Hm3AfC8Zg>

Contacts presse : courriel: humapsy@mailoo.org, tel: 06 17 50 03 1